

**Gentile, Adolfo, Uldis Ozolins and Mary Vasilakakos (with Leong Ko and Ton-That Quynh-Du) (1996): *Liaison Interpreting. A Handbook*, Melbourne, Melbourne University Press, 144 p.**

Georges L. Bastin

Volume 44, numéro 2, juin 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001984ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001984ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bastin, G. L. (1999). Compte rendu de [Gentile, Adolfo, Uldis Ozolins and Mary Vasilakakos (with Leong Ko and Ton-That Quynh-Du) (1996): *Liaison Interpreting. A Handbook*, Melbourne, Melbourne University Press, 144 p.] *Meta*, 44(2), 378–381. <https://doi.org/10.7202/001984ar>

angle) and gives the principles and the main resources of documentary research, without perhaps conveying the complementary nature of these two sister disciplines. It was to Andy Lauriston that the hardest part of the manual befell, the role of the computer in terminology work, which remains, as in the French editions, the last chapter in the book. Here precedence is given to the terminology tools of translation, which is only natural given the general orientation of the handbook, and also privileges not only English-French translation, but also, less explicably, tools for French terminology extraction. It is to be hoped that future editions will devote more space to the issues of corpus linguistics concerning special languages, and the role of terminology in these endeavors, as this is certainly a major application of terminology in the future.

The adaptation retains the features that have endeared the original to French-speaking students: a host of well chosen, clearly presented examples, a selection of exercises at the end of each chapter, and perhaps most importantly, the *supplément d'âme*, which, better than any academic demonstration, convinces the beginner that terminology is anything but a dry technical subject, but rather an opening onto whole new worlds.

John Humbley  
*Université Paris 13,  
 Villetaneuse, France*

Gentile, Adolfo, Uldis Ozolins and Mary Vasilakakos (with Leong Ko and Ton-That Quynh-Du) (1996): *Liaison Interpreting. A Handbook*, Melbourne, Melbourne University Press, 144 p.

Au commencement était l'interprétation de conférence..., la reine de l'art, la plus prestigieuse, la mieux rémunérée, exercée par les « grands » et, depuis peu, objet de nombreuses recherches et publications. Ne concernant qu'une poignée de praticiens, elle a malgré tout éclipsé une autre interprétation pratiquée par une armée de professionnels (car, eux aussi, ont une spécialité et en vivent) dans l'ombre des hôpitaux, des tribunaux, des centres de services sociaux, des bureaux de police, etc. : l'interprétation « de liaison », « communautaire », « en milieu social » ou quel que soit le nom qu'on lui donne dans les différents pays qui l'utilisent largement.

L'ouvrage de Gentile *et al.* rend enfin à cette profession les honneurs qui lui reviennent. Tous les honneurs, car rien n'est laissé au hasard ni de côté dans ce *Manuel* qui examine de très près tous les aspects liés à l'interprétation de liaison. Deux parties, l'une générale et l'autre spécialisée, et dix chapitres, six généraux et quatre spécifiques, brossent un tableau complet de tout ce qu'il faut savoir sur cette profession. Le lecteur saura gré aux auteurs de leur clarté, de leur style dépouillé exempt de jargon, mais néanmoins empreint d'une force de conviction au moment de revendiquer, et de leur esprit de synthèse, qui se traduit par un bref résumé à la fin de chaque chapitre.

Le premier chapitre, consacré à un aperçu historique de l'évolution de l'interprétation de liaison, est en quelque sorte une définition de celle-ci par rapport à l'interprétation de conférence et à quelques autres activités langagières (guides touristiques,

personnes-ressources bilingues, etc.) qui n'impliquent en fait aucun « transfert de message ». Le lecteur sent, dès ce premier chapitre, poindre le souci des auteurs de réhabiliter l'interprétation de liaison. Viennent ensuite quelques considérations générales quant à la nature et à l'environnement propres à l'interprétation de liaison. L'accent est mis sur les facteurs culturels : le patrimoine culturel, le vécu personnel et le statut individuel des interlocuteurs, ainsi que sur les modes d'exécution, la prise de notes, le rôle de la mémoire et certaines contraintes.

Le rôle de l'interprète fait l'objet du troisième chapitre ; ou plutôt les relations entre les interlocuteurs d'une part et entre les interlocuteurs et l'interprète de l'autre. En dépit des efforts consentis pour atteindre la plus grande transparence possible, la seule présence physique de l'interprète entraîne une série de présupposés de la part des interlocuteurs quant à la fonction de l'interprète et donc d'effets pesant sur le déroulement et la qualité de l'échange. C'est d'ailleurs cet « échange interprété » qu'examine le quatrième chapitre. S'il est vrai que les objectifs d'un échange ne varient guère selon qu'il est ou non interprété, la dynamique par contre est bien différente, entre autres du fait de la perception qu'ont les interlocuteurs du rôle de l'interprète. Toutes sortes de comportements apparaissent lors d'une entrevue interprétée : interruptions, clarifications, explications qui doivent être gérées avec beaucoup de tact et d'efficacité. La présence de l'interprète ne doit en aucun cas gêner le déroulement normal de l'entrevue ; ses meilleures armes sont sa capacité d'écoute et d'expression, la précision et la complétude de son message. Il n'en reste pas moins que c'est aux clients de l'interprète de « pré- ou postinformer » celui-ci des objectifs, des implications et des contraintes de l'entrevue.

Le cinquième chapitre, important, traite de la déontologie. « Tout comme le médecin, l'enseignant et l'avocat, l'interprète de liaison, par ses prestations, exerce une influence *directe* sur le bien-être de son client » (p. 57), bien davantage que l'interprète de conférence, à n'en pas douter ! Les principaux critères éthiques devant guider sa pratique sont la confidentialité, l'impartialité et la bonne gestion des conflits d'intérêt. Mais l'interprète de liaison se voit soumis à des contraintes toutes particulières puisqu'il est, plus souvent qu'à son tour, pris à partie dans les « entrevues » qu'il interprète. Du point de vue socio-linguistique, son appartenance à une communauté déterminée peut être mal perçue par un client d'une communauté « rivale », même s'agissant d'une langue commune (l'arabe ou l'espagnol, par exemple). En outre, son expertise culturelle peut le voir amené à répondre à des considérations outrepassant sa fonction, telles que : « Pensez-vous qu'il dit la vérité ? » — « Est-il vraiment malade ? » ou « À votre avis, qu'est-ce que je dois répondre ? » — « Tu crois qu'il a cru mon histoire ? ». Confronté à de telles requêtes, l'interprète ne peut que se refuser à donner son opinion personnelle. Le fait est que l'interprétation de liaison est presque toujours exercée dans le cadre d'autres activités professionnelles.

La première partie de l'ouvrage se termine sur la « professionnalisation ». C'est l'occasion pour les auteurs de revenir à la charge en faveur d'une reconnaissance de la profession. Non sans énumérer les compétences requises de ses membres : linguistiques, de transfert, culturelles, techniques, mnémotechniques et professionnelles et, bien sûr, une capacité d'adaptation hors du commun. Non sans identifier les nombreuses raisons pour lesquelles l'interprétation de liaison est aussi longtemps restée dans l'ombre. Suivent alors à peine plus de deux pages sur les programmes de formation ! Voilà bien un reproche majeur à ceux qui prétendent réhabiliter une profession

exercée, de par le monde, par des praticiens certes dignes d'une reconnaissance bien méritée, de meilleures conditions salariales et de travail, mais qui, il faut bien le dire, devraient bénéficier d'une formation digne de ce nom. S'il est vrai que les institutions assurant ce type de formation ne courent pas les rues, une certaine littérature existe, comme Cairncross (1989). Gentile *et al.* font bien, cependant, d'insister sur le lien incontournable entre « l'institution formatrice et le milieu d'emploi des diplômés » (p. 72).

Dans la deuxième partie, quatre domaines spécifiques sont abordés : la santé mentale, le milieu juridique, le monde des affaires et la pathologie de la parole. Ces quatre domaines visent à illustrer la spécificité du travail accompli dans l'ombre par ces interprètes. Certes, disent les auteurs, quelle que soit la situation, les structures discursives des entrevues interprétées sont fondamentalement les mêmes ; quant au rôle de l'interprète, aux techniques employées et au statut du message communiqué, ils ne diffèrent guère. Mais, dès lors, seule la terminologie distingue-t-elle chacun de ces domaines spécifiques ? Non, c'est l'intention de la communication et la communication elle-même qui donnent une nature particulière à chacun de ces domaines : la première, nous expliquent Gentile *et al.*, peut être « légiste » ou « symptomatique », la seconde comporte parfois des connotations méta-linguistiques significatives. Dans un grand nombre de situations, « c'est donc le processus de la communication qui revêt un statut particulier » (p. 78).

Il serait inutile de revenir ici sur l'interprétation auprès des tribunaux, tant la littérature s'est multipliée dans ce domaine au cours des dernières années, si ce n'était que pour faire remarquer au lecteur que l'interprète de liaison n'intervient pas seulement dans les tribunaux, mais aussi dans les bureaux de police et les cabinets d'avocats, prisons, etc. Le mérite du chapitre écrit par Ton-That Quynh-Du réside précisément dans la vision très large qu'il accorde au travail et au rôle de l'interprète et dans le soin avec lequel il décrit les discours rencontrés. On notera cependant, à ce sujet, une insuffisance de références bibliographiques qui, pourtant, nous paraissent fondamentales : Gonzalez *et al.* (1991), Jansen (1995), Driesen (1985) et (1990).

Les entrevues d'affaires sont prises dans le sens le plus large puisqu'elles touchent à des domaines aussi variés que les négociations privées et publiques, l'art, le sport, le tourisme et les loisirs. Les techniques sont généralement la consécutive et le chuchotage. Les contraintes : l'imprévisibilité des sujets traités, l'indifférence des clients à l'égard de la documentation, l'obligation de traduire dans la langue étrangère, la présence de collègues interprètes imposés par l'une des parties, entre autres. À cela s'ajoute une série de conditions très particulières : le blocage des négociations, l'interprète considéré comme bouc émissaire, l'épreuve des dîners et banquets, etc. Bref, une activité difficile trop souvent assimilée à l'interprétation de conférence alors qu'elle est presque toujours assurée par des interprètes de liaison.

Les chapitres réservés à la santé mentale et à la pathologie du langage sont, comparativement, très spécialisés. Ils touchent des séances de diagnostic et de thérapie pour lesquelles le lecteur en arrive à se demander s'il est bien raisonnable de vouloir les interpréter. Elles le sont pourtant... La part de métalinguistique dans les messages à faire passer, essentielle, en constitue le principal écueil. Les exemples fournis par les auteurs sont éloquents, les références bibliographiques (cette fois, trop) nombreuses et les explications détaillées. Voilà bien deux chapitres riches en enseignements sur des sujets mal connus.

Au terme de la lecture, on regrette l'absence de conclusion, on s'étonne du manque d'insistance sur l'aspect de la formation, mais, surtout, on n'en revient pas de la cruelle réalité mise au jour par Gentile *et al.* Le public visé par cet ouvrage — les candidats interprètes, les praticiens et les usagers de l'interprétation de liaison — a désormais entre les mains le *Manuel* qui manquait. La profession a trouvé ses mentors. Reste, après cette prise de conscience, à prendre le taureau par les cornes en ce qui concerne l'organisation et la reconnaissance de la profession, ainsi que la formation de ses membres. Espérons aussi que les interprètes de conférence condescendront à lire ces 144 pages... tout comme l'excellent article de Holly Mikkelson, «Community Interpreting. An Emerging Profession» in *Interpreting*, 1 (1), 1996, p. 125-129.

Georges L. Bastin  
*Université de Montréal,  
 Montréal, Canada*

#### RÉFÉRENCES

- Cairncross, L. (1989) : *Cultural Interpreter — Training Manual*, Toronto, Ontario Ministry of Citizenship.
- Driesen, C. R. (1985) : *L'interprétation auprès des Tribunaux pénaux de la République Fédérale d'Allemagne*, Thèse de doctorat, Paris, ESIT.
- Driesen, C. R. (1990) : «L'interprète judiciaire face aux obstacles, ratés et échecs de la communication au pénal», *Études traductologiques*, Paris, Minard, p. 243-253.
- Gonzalez, R. D., V. F. Vásquez and H. Mikkelson, (1991) : *Fundamentals of Court Interpreting. Theory, Policy and Practice*, Durham, NC, Carolina Academic Press.
- Jansen, P. (1995) : «The Role of the Interpreter in Dutch Courtroom Interaction: the Impact of the Situation on Translational Norms», in Tommola, J. (Ed.), *Topics in Interpreting Research*, University of Turku, Centre for Translation and Interpreting, pp. 11-36.
- Mikkelson, Holly (1996) : «Community Interpreting. An Emerging Profession», *Interpreting*, 1 (1), pp. 125-129.
- Borne, Pierre, Nigel Quayle, Olivier Borne et Madan G. Singh (1998) : *Dictionnaire d'automatique, de génie électrique et de productique/Systems and Control Dictionary, anglais-français, français-anglais, English-French, French-English*, Paris, Éditions Technip, 510 p. (ISBN 2-7108-0731-9)

La maison Technip, connue pour la publication antérieure d'excellents dictionnaires bilingues, nous présente un nouveau dictionnaire bilingue qui traite, selon les indications données dans l'*Avertissement*, de termes techniques d'automatique, d'électronique, d'électrotechnique, de mécanique, de génie électrique, de génie mécanique, de génie des procédés, de productique, de robotique, de production de l'énergie, d'industries de production et de transformation... Vastes domaines, dont le traitement ne peut être exhaustif dans un seul ouvrage et les auteurs ont bien mis en relief la portée de leur travail en spécifiant dans l'*Avertissement* que le dictionnaire «s'attache davantage à la mise en œuvre pratique d'expressions scientifiques d'usage courant». Le point de contact entre tous les domaines cités est donc bien «les mots et expressions [...] rencontrés par les auteurs dans la littérature technique courante», et nous